

GRANOTES

Magazine municipal d'information
Ville d'Argelès-sur-Mer

N°131
Nov. / Dec. 2016



NOËL À LA CARTE

Service public
un Noël pour tous
pages 12 - 13



Argelès
sur-mer
la naturelle

SOMMAIRE

Un œil dans le rétro

Pages 4-5

Dossier

Plan communal de sauvegarde

Pages 6-7

Travaux

Aménagement du centre-ville

Page 8

Actualité

Page 9

Vie municipale

Le FISAC se poursuit

Pages 10-11

Service public

Noël à la carte

Pages 12-13

Agenda culturel

Les Valses de Vienne

Pages 14-15

Les coulisses

Devoirs d'Histoire et de Mémoire

Pages 16-17

Rétrospective

Les temps forts de l'année 2016

Pages 18-19



Directeur de la publication

Antoine Parra,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et Maquette

Service Communication

Crédits photographiques

Service Communication

Imprimerie

Imprimerie Salvador (Elne) Papier 100% recyclé.



Document imprimé
sur Satimat green 115g,
papier recyclé
fabriqué en France

Édito



Agir pour notre centre-ville

J'écris ces lignes à quelques jours de la réunion publique du 5 décembre où l'équipe municipale présentera les grandes lignes du projet pour notre centre-ville. Depuis le 16 septembre, date de la première réunion publique, nous avons bien avancé.

Par nous, j'entends les élus, les techniciens mais aussi et surtout les Argelésiens, citoyens, délégués de quartiers et membres d'associations, qui, par leur participation et leurs remarques, ont enrichi notre projet initial.

Ce sont, en effet, plusieurs centaines d'Argelésiens qui ont participé aux 6 réunions de secteurs et aux 13 réunions thématiques qui se sont tenues depuis la mi-septembre. Nous avons mis à votre disposition un cahier d'observation à l'hôtel de ville et une adresse mail – concertation-ville@ville-argelessurmer.fr - est à votre service pour recueillir vos suggestions.

Nous avons publié et distribué à la mi-octobre une lettre d'informations sur le projet. Cette lettre, téléchargeable sur notre site internet, vous permettra de suivre régulièrement l'avancée des travaux.

“ Une large concertation ”

Voilà le dispositif de concertation que nous avons lancé. Nous l'avons voulu le plus large possible. Il n'est pas terminé et il se

poursuivra jusqu'à la fin des travaux.

Ceux-ci comportent 3 axes forts : la piétonisation de l'avenue de la Libération entre la route nationale et la rue du 14-juillet ; la réalisation d'un parking de 250 places sur l'actuel stade du Marasquer et, dans le même temps, la construction d'un stade de football à la Prade Basse, près de Port-Argelès. Bien sûr, le site retenu n'impacte pas le bassin de rétention et la zone humide qui se trouvent à proximité.

Enfin, le dernier volet de ce tryptique concerne la place Gambetta qui sera fermée à la circulation et au stationnement.

Il nous reste à aller plus loin avec vous en matière de circulation pour les riverains, de stationnement pour les livraisons, de signalétique, des nouvelles animations que nous pourrions proposer sur la place Gambetta, de solutions pour les commerçants pendant les travaux.

Une chose est sûre : ce projet, inscrit dans notre programme municipal, va transformer notre centre-ville pour des décennies. Avec la volonté de le redynamiser et de renforcer son identité en lui permettant de conserver son rôle de creuset de la vie Argelésienne.

Antoine PARRA
Maire d'Argelès-sur-Mer

La chapelle Saint-Jérôme primée ▶

Le prix Pèlerin du patrimoine remporté début novembre par l'association de sauvegarde des ermitages va permettre de sauver la chapelle Saint-Jérôme. Une première tranche de travaux va être prochainement engagée. Coût : 13 000 euros.



◀ L'Albe s'agrandit

L'extension de l'Albe a été inaugurée le 21 octobre. Ce centre d'accueil de jour reçoit 22 adultes en situation de handicap encadrés par 9 salariés. Ce jour-là, parmi les personnalités présentes : Jean-Patrice Gautier, premier adjoint et Ségolène Neuville, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Affaires sociales et de la santé chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.

Les Puces d'ARTgelès font le plein ▶

La Ville d'Argelès-sur-Mer et la galerie d'art Marianne organisaient le 6 novembre à l'espace Jean-Carrère la 8^e édition de cet événement artistique. Ce « vide-atelier » a réuni une cinquantaine d'exposants et attiré plusieurs centaines de visiteurs.

Par ailleurs, un atelier artistique pour enfants a été animé par Patrick Demelenne.



◀ Citoyenneté et échange

Rendez-vous traditionnels programmés au mois d'octobre, les réunions de secteur ont permis un échange fructueux entre les citoyens et les élus municipaux entourés des techniciens de la Ville.

Tous les thèmes y ont été soulevés : état des lieux des travaux (réalisés, en cours ou en projet) ; problèmes de nuisance sonore, de stationnement, de vitesse, de propreté des rues, etc.

Pour rappel, une redéfinition des secteurs a été récemment effectuée. Le dernier découpage datait d'une vingtaine d'années. Il ne correspondait plus à la réalité actuelle et aux problématiques nouvelles de la ville : population qui augmente, création de nouveaux lotissements, ouverture de nouvelles infrastructures (lycée, piscine, etc.).

100 Miles Sud de France



Du 7 au 9 octobre, plus de 300 coureurs ont participé à ce trail proposant des distances allant de 70 à 160 kilomètres entre les hauts cantons et Argelès-sur-Mer. Arrivées sur l'esplanade Charles-Trenet.

Commémorations du 11-Novembre



Après-midi récréative Halloween

L'événement s'est déroulé à l'espace Jean-Carrère le 26 octobre. Les jeunes ont apprécié...



Plan communal de sauvegarde : anticiper, organiser, agir

La fréquence des récents épisodes d'intempéries ne cesse de nous le rappeler : les caprices du climat ne sont plus exceptionnels. Ils tendraient même à se multiplier. Grâce au Plan communal de sauvegarde (PCS), la Ville doit pouvoir réagir à tout moment aux situations les plus délicates.

Approuvé en 2010, le PCS est un outil réalisé à l'échelle de la ville, sous la responsabilité du maire. Il planifie les actions des acteurs locaux impliqués dans la gestion de crise (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires, etc.). « *Cet outil doit pouvoir s'appliquer dans le cadre de n'importe quelle menace : inondation (risque le plus fréquent à Argelès-sur-Mer), incendie, submersion marine, pandémie, etc. Il vise également l'information préventive et la protection de la population* » précise Antoine Casanovas, conseiller municipal chargé du PCS.

D'un point de vue technique, ce document se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques présents et à venir (par exemple ceux liés au changement climatique) sur la commune ainsi que des moyens disponibles (privés et publics).

Il prévoit également l'organisation la plus pertinente pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.

Concrètement, ce plan comprend trois phases déclenchées progressivement selon la gravité de la situation.

Vigilance

À ce stade, la réflexion s'appuie sur les prévisions météorologiques extrêmement pointues délivrées par la société Predict, une filiale de Météo-France. Une première cellule de vigilance est alors mise en place. Elle est composée du maire, de l'élu chargé du PCS, du directeur général des services, du directeur des services techniques, des représentants du corps des pompiers, de la gendarmerie. Les premières actions de prévention sont initiées, notamment par le biais de l'automate d'appel (voir ci-contre).

Mobilisation

Parmi les mesures prises durant cette phase d'alerte, une information de prévention est diffusée par haut-parleur auprès des habitants, au niveau du parking de la Tolérance. Une information d'alerte ciblée sur

l'évolution de la météo est également délivrée par l'automate d'appel. Les équipes techniques installent quant à elles barrières et aquabarrières sur les passages à gué. La SIHA (voir encadré) est informée de la situation.

Activation du PCS

Tous les acteurs sont mobilisés (police municipale, services techniques, SIHA, etc.) et tous les moyens déployés : nouveau message d'alerte sur l'automate d'appel, relance des riverains, informations via les médias radio et le site Internet municipal, etc.

Les sinistrés sont accueillis à l'espace Waldeck-Rousseau par la SIHA. « *Par ailleurs, la Ville a passé des conventions avec certains commerces et entreprises pour se ravitailler en eau et produits alimentaires, mais également en matériel (pelleuses, etc.)* » ajoute Antoine Casanovas avant de conclure « *Les collectivités commencent à se professionnaliser dans le domaine de la sécurité. La population habitant dans les zones exposées doit savoir que le profil du bassin versant de la Massane nous laisse très peu de temps de réaction. D'où l'importance d'une inscription sur l'automate d'appel.* »

1,7 millions d'euros pour les travaux d'urgence

Les épisodes climatiques de novembre 2014 et mars 2015 avaient laissé leur empreinte sur Argelès-sur-Mer. Depuis, la Ville a investi 1,7 millions d'euros dans des travaux exceptionnels qui ont permis d'éradiquer de nombreuses possibilités d'inondation (la commune étant en partie construite en zone inondable, le risque zéro n'existe malheureusement pas). Parmi eux : curage du lit de la Massane au niveau du village, protection des habitations près du Valmarie (Le Racou), renforcement des berges de l'Abat, etc. Par ailleurs, les aiguilles sont régulièrement nettoyées par les services techniques municipaux.

La SIHA sur tous les fronts

Créée en 2005 (elle est une renaissance de l'Amicale des secouristes du canton d'Argelès - ASCA), la section d'intervention humanitaire argelésienne (SIHA) réunit une cinquantaine de bénévoles. Cette association a pour objectif « *l'intervention immédiate, quelque soit le lieu, dans le cas de catastrophe naturelle ou accident grave. Elle est au service des populations sinistrées, unit les efforts de solidarité et d'entraide pour toutes les actions humanitaires en collaboration avec les divers organismes de secours agréés.* »

Chacun y tient un rôle bien déterminé dans une des trois commissions : accueil, intendance, matériel. « *La mobilisation est spontanée. Nous intervenons dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec la mairie en 2011* » précise Jean Delaforge, président de la SIHA.

Une fois l'alerte déclenchée, tous les membres bénévoles disponibles et appelés sont présents. L'accueil des sinistrés s'effectue à l'espace Waldeck-Rousseau où un local exclusivement dédié à l'association sortira prochainement de terre. Celui-ci servira de lieu de stockage pour tout le matériel. « *Nous possédons 300 couchages, 500 couvertures de survie, des draps, des matelas, des aliments de première nécessité (eau, café, sucre, biscuits, etc.). L'association vit avec les cotisations des adhérents. Elle a passé des partenariats avec certains commerces et restaurants.* ». A Argelès-sur-Mer, la solidarité reste un mot rempli de sens.



Le DICRIM : le document de référence pour les habitants

Conformément à la loi concernant les communes situées dans les zones à risque, la ville d'Argelès-sur-Mer a édité en 1995 un Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

Celui-ci détaille les différents risques auxquels Argelès-sur-Mer peut être confrontée (essentiellement incendies et inondations).

Par ailleurs, il précise les nombreuses actions de prévention engagées par la commune, détaille les plans de secours mis en place et conseille les citoyens sur les mesures à respecter avant, pendant et après le phénomène. Une nouvelle version du document sera mise à la disposition des habitants début 2017.

Automate d'alerte : inscrivez-vous !

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs, la Ville a fait l'acquisition d'un automate d'alerte. En cas de dégradation sensible des conditions climatiques, ce service téléphonique permet d'informer rapidement et individuellement tous les foyers exposés, les commerces et établissements professionnels installés sur le territoire communal.

Si vous souhaitez bénéficier de ce système d'alerte, merci de vous inscrire directement sur le site Internet <http://www.inscription-volontaire.fr/argeles-sur-mer/>.

- si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou portable) ou d'adresse ;
- si vos coordonnées ne figurent pas dans l'annuaire téléphonique (pages blanches) ;
- si vous souhaitez transmettre prioritairement votre numéro de portable.



Aménagement du centre-ville : le projet est lancé

Pour l'heure, priorité à la réflexion et la concertation. Les premiers coups de pioche seront donnés à partir de l'automne prochain. Ce qu'il faut savoir sur cette opération qui, une fois achevée, modifiera sensiblement la configuration du village et de ses alentours.

Première étape : la concertation publique

Jusqu'à la fin de l'année, 11 groupes composés, entre autres, d'élus (majorité et opposition), de délégués de quartiers, de commerçants, continueront à se réunir régulièrement. Ils travaillent sur 7 thématiques :

« Aménagement / identité espace public » ; « Déplacement et stationnement » ; « Culture, patrimoine et animation » ; « Développement économique, commerces et marchés » ; « Bien vivre ensemble » ; « Logement et qualité de vie dans le

centre » ; « Création d'un nouveau stade ».

Ces échanges permettent de construire le programme définitif de l'aménagement. Les propositions qui en émergent sont soumises aux avis techniques et politiques. Celles qui seront retenues serviront de bases de réflexion et de travail au cabinet en charge de l'étude du projet qui sera peaufiné jusqu'en mars 2017.

Vous souhaitez faire part de vos remarques et propositions sur l'aménagement du centre-ville : exprimez-vous par courriel (concertation-ville@ville-argelessurmer.fr). Un cahier est également mis à votre disposition à cet effet au bureau des services techniques (Hôtel de Ville).

Seconde étape : les travaux

Un premier calendrier a été défini. Attention, il pourra être révisé suite à d'éventuels imprévus (aléas climatiques en particulier).

Automne 2017 : lancement des travaux

Septembre 2017 à mai 2018 : Piétonisation de l'Avenue de la Libération et de ses connexions avec la Place Gambetta.

Février 2018 à mai 2019 :

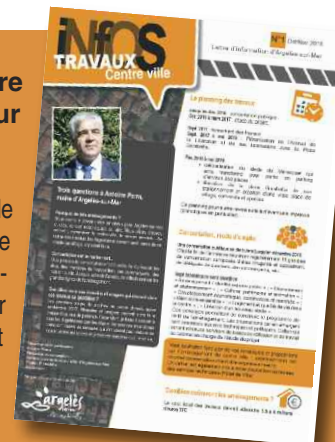
- Délocalisation du stade du Marasquer qui sera transformé pour partie en parking d'environ 250 places ;
- Libération de la place Gambetta de son stationnement et création d'une vraie place de village, conviviale et apaisée.



Tous les deux mois, une lettre d'information fera le point sur l'avancée du projet.

Distribuée en boîte aux lettres (centre-ville uniquement), disponible dans les lieux de vie (Hôtel de Ville, office municipal de tourisme, certains commerces, etc.), sur Internet (www.argeles-sur-mer.com) et Facebook :

facebook / ville d'Argelès-sur-Mer.



Noël pour tous

Cette année encore, à l'initiative de la Ville et grâce au concours actif d'un groupe de bénévoles, des jouets, livres en bon état et autres cadeaux sont collectés. Cette action permettra à tous les enfants d'Argelès-sur-Mer de fêter Noël. Les dons pourront être déposés jusqu'au 16 décembre, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures au foyer du 3^e âge, rue du 14 Juillet. Nous comptons sur votre générosité. De même, toute famille ne pouvant acheter un cadeau à ses enfants est priée de se faire connaître à cette même adresse ou à l'Hôtel de Ville au CCAS.

Infos. 04 68 95 34 21



Concours d'illuminations et de décorations

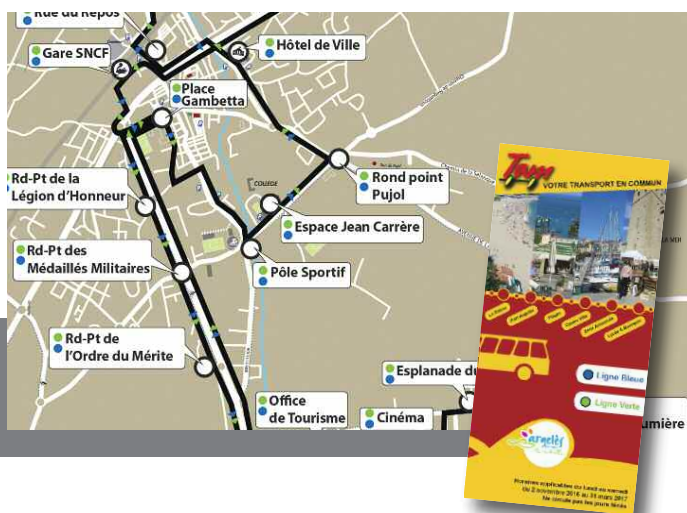
La municipalité, associée à l'union des commerçants, organise son traditionnel concours d'illuminations et de décorations (19 décembre au 2 janvier). Les inscriptions seront prises jusqu'au 18 décembre à 18 heures à l'accueil de l'Hôtel de Ville, par téléphone (04 68 95 34 58) ou par courriel (accueil@ville.argelessurmer.fr). Ce concours est ouvert aux particuliers et aux commerçants. Un jury composé d'élus, de commerçants et de citoyens établira le palmarès.

Règlement complet disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Tout sur le TAM

Nouveaux circuits (deux couvrent l'ensemble de la ville quatre fois par jour), nouveaux horaires et nouveaux tarifs (1 euro le trajet ; 8 euros la carte semaine pour l'ensemble du réseau départemental) : jusqu'au 31 mars 2017, le transport municipal sera assuré par les bus du conseil départemental pour le compte de la Ville.

Infos. 04 68 81 15 85



Solidarité

La traditionnelle braderie du **Secours populaire** se déroulera le 10 décembre de 9 heures à 17 heures dans la cour située à l'arrière de la caserne des pompiers (Accès par l'avenue du 11-Novembre).

Par ailleurs, la campagne d'hiver des **Restos du Coeur** se poursuit. Les bénéficiaires d'Argelès-sur-Mer dépendent des Restos du Coeur de Saint-André, au gymnase, place Elisa Jacomet. Il est possible de s'inscrire en cours de campagne, le mardi après-midi. Mise en place d'un transport par mini bus. Départ devant l'Hôtel de Ville le mardi à 12 h 45.

28 414 euros pour le Fisac

Onze nouveaux bénéficiaires des fonds Fisac ont été reçus à l'Hôtel de Ville le 14 novembre en présence du maire, d'élus municipaux, de représentants du sous-préfet et de la Chambre de commerce et d'industrie. Bilan de cette démarche qui s'adressera jusqu'en juin 2017 aux commerçants du centre du village.

Afin de soutenir l'activité commerciale du centre du village, la municipalité a demandé et obtenu de l'État l'attribution de fonds Fisac. « Ces Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce ciblent les commerces du centre-ville afin de les aider à se dynamiser, s'embellir. Ils favorisent également les travaux de sécurisation et la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Ils sont attribués par le Ministère de l'économie, du redressement productif et du numérique. A ce jour, 13 commerçants ont bénéficié de fonds Fisac » indique Isabelle Moreschi, adjointe municipale chargée du commerce. Les bénéficiaires dont la demande a été validée voient pris en charge, à parts égales par la Ville et l'Etat, des travaux qu'ils auront réalisés à hauteur de 38% de la somme investie.

Comme le souligne Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer, les fonds Fisac s'inscrivent actuellement dans un contexte particulier. « En effet, le projet de réaménagement du centre-ville est lancé et nous souhaitons que les Argelésiens – riverains, commerçants, etc.- se réapproprient ce secteur. En s'engageant dans la démarche du Fisac, les commerçants font preuve de professionnalisme, vont de l'avant et démontrent qu'ils se soucient du service rendu à leur clientèle. »

Ville et État versent une somme égale dans le financement des travaux

Succès oblige, l'opération est prolongée jusqu'en juin 2017. Au total, la municipalité et l'État attribueront chacun 57 000 euros pour ces travaux. Le 14 novembre, les commerçants retenus se sont vus remettre la

somme de 28 414 euros. 50 152 euros ont été versés depuis le début de l'opération, en 2013. Six nouveaux dossiers sont en attente.

En pratique...

Le Fisac prend en compte la mise aux normes électriques, la réfection de façade, l'aménagement de toilettes, de cabines accessibles aux PMR. Les commerçants intéressés doivent retirer un dossier de demande à l'Hôtel de Ville.

Le montant des travaux doit être supérieur à 600 euros HT et ne doit pas excéder 25 000 euros HT. Cependant, les commerçants peuvent déposer plusieurs dossiers.

« La Ville travaille ici en étroite collaboration avec les services de la Chambre des métiers et de la chambre de commerce et d'industrie de Céret. L'accompagnement des demandeurs est optimisé. Les dossiers sont ensuite étudiés par une commission qui se réunit régulièrement et qui regroupe des représentants de plusieurs instances : Ville, Etat, trésorerie de Perpignan, CCI de Céret, Chambre des métiers, architecte des Bâtiments de France. »

A terme, plus d'une trentaine de commerçants devraient être concernés par le dispositif.

Infos. 04 68 95 34 46

Possibilité de rencontrer l'élue durant ses permanences à l'Hôtel de Ville (lundi de 15 heures à 17 heures et vendredi de 10 heures à 12 heures ou sur rendez-vous).

Tribune de l'opposition

La situation du centre ville est critique, et se détériore depuis de nombreuses années. Il nous paraissait incompréhensible que la majorité, aux manettes depuis longtemps laisse la situation se détériorer sans réagir: cela avait été un de nos sujets majeurs lors des dernières élections municipales. Aussi, lorsque la majorité a présenté son désir de valoriser le centre ville, nous étions soulagés et même contents de voir quelques unes de nos propositions reprises dans le projet. Certes, tous les problèmes du centre ville ne vont pas se résoudre une fois celui

ci réalisé, mais c'était un préalable obligatoire: ensuite devront venir les idées pour dynamiser la vie du cœur d'Argelès. Le travail continuera. Nous soutenons donc le projet et participons dans un esprit constructif, mais néanmoins critique, à toutes les commissions auxquelles nous serons conviés, et ceci dans un seul but: le bien d'Argelès.

Brigitte De Capèle / Philippe Rius / Laurent Madern



Une newsletter...

La Ville d'Argelès-sur-Mer édite une newsletter. Chaque semaine, elle vous informera sur l'actualité de la commune et les événements exceptionnels. Pour la recevoir directement sur votre boîte mail, inscrivez-vous en un clic sur la page d'accueil (www.argeles-sur-mer.com), rubrique « Lettre d'information ».



... et une page Facebook



La page Facebook municipale d'Argelès-sur-Mer complète la panoplie des nombreux outils et supports d'information déjà proposée au public.

Consulter la page Facebook : [facebook / ville d'Argelès-sur-Mer](https://facebook.com/ville.d'argelès-sur-mer)

Rencontres pros du Tourisme



La salle de réunion de l'office municipal de tourisme se montrait presque trop exiguë pour accueillir la centaine de professionnels du secteur (hébergés, prestataires de loisirs et commerçants) présents le 18 octobre. Ces

acteurs essentiels de la vie locale ont répondu présent aux Rencontres pros traditionnellement organisées en fin de saison par l'office municipal de tourisme.

La matinée, riche en échanges, proposait un programme dense : un bilan de la saison 2016 (globalement en hausse en nombre de nuitées), les perspectives 2017 ; un zoom sur le tourisme révolutionné par le mobile

Vivian Vidal, un expert de l'e-tourisme nationalement reconnu, comptait parmi les intervenants.

Infos. 04 68 81 15 85

Le préfet à Argelès-sur-Mer



Philippe Vignes, préfet du département, était en visite à Argelès-sur-Mer le 24 octobre : l'occasion de rencontrer les élus, de visiter la ville et de prendre connaissance des principaux dossiers en cours (centre-ville, gens du voyage, etc.)

Conseil municipal

Toutes les délibérations sont consultables sur <http://ville.argeles-sur-mer.com/fr>, rubrique « La mairie ».

Les prochains conseils municipaux

Ils se déroulent un jeudi par mois, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil

Prochain conseil le 15 décembre à 21 heures.



Du nouveau dans le tri

Papiers, cartons, acier, plastique, aluminium : désormais, tous les emballages se trient sur Argelès-sur-Mer et l'ensemble du territoire communautaire (en partenariat avec le Sydetom 66).



Toutes les infos sur : www.touslesemballagessestrient.fr



Noël à la carte

Les fêtes de Noël et de fin d'année donnent toujours lieu à une riche programmation. A la barre de ce mois pas tout à fait comme les autres : l'office municipal d'animation (OMA).

Le village de Noël

Situé à l'espace Liberté (village) entièrement sécurisé et interdit à la circulation, c'est là que, du 17 au 22 décembre, battra le cœur des festivités. Ouvert tous les jours de 14 heures à 21 heures, ce village mis sur pied par l'OMA propose des animations gratuites pour les enfants : structure gonflable, atelier de maquillage, petits sulkys, carrousel des boutchous, etc.

Les visiteurs pourront également profiter des chalets gourmandises (crêpes, chocolat chaud, vin chaud, marrons, fruits confits, bonbons...), d'un stand idées cadeaux et d'une exposition de sapins pas tout à fait comme les autres (voir ci-contre)...

Le Père Noël sera présent pour être pris en photographie avec les enfants.

Par ailleurs, un gros effort est réalisé en matière de décoration, avec rennes et traîneaux – presque - grandeur nature... à découvrir très bientôt !

Le programme

Samedi 17 décembre

Ouverture du Village de Noël

11 heures : inauguration officielle du village.

16 heures : Avenue de la Libération, départ de la grande parade de Noël avec la participation des carnavaliers d'Argelès-sur-Mer. Le traîneau Géant du Père Noël, ses lutins et fidèles serviteurs déambuleront dans les rues du village ; pluie de bonbons pour les enfants.

Circuit : Avenue de la Libération ; carrefour de la Route Nationale ; rue du 14-Juillet ; rue de la Convention ; arrivée à l'espace Liberté.

Dimanche 18 décembre

16 h 30, espace Jean-Carrère : « Le voyage magique de Rayponce », spectacle pour enfants interprété par la compagnie Les Oiseaux de Nuits.

Mercredi 21 décembre

Place St Côme et St Damien

A partir de 16 heures, Place St Côme et St Damien : descente du Père Noël du clocher, pluie de bonbons, Xicolatada, parade.

Les rifles Espace Jean-Carrère

- Jeudi 22 décembre à 21 heures : Rifle des Gegants
- Vendredi 23 décembre à 21 heures : Rifle du rugby
- Dimanche 25 décembre à 17 heures : Rifle du Foment
- Mercredi 28 décembre à 21 heures : Rifle du rugby
- Vendredi 30 décembre à 21 heures : Rifle des Gegants



Service d'accueil de jour L'Albe : A chacun son sapin !

Le village de Noël accueille depuis l'année dernière une exposition de sapins pas comme les autres : les arbres sont réalisés par des personnes en situation de handicap ou personnes âgées, du département.



« A chacun son sapin » est une initiative du Service d'Accueil de Jour « L'Albe », à Argelès-sur-Mer. L'organisme reçoit au quotidien une vingtaine de personnes en situation de handicap, âgées de 20 à 60 ans. Avec cette opération, le S.A.J veut montrer ce que ce public est capable de réaliser. L'idée est née en 2013, durant la préparation des fêtes de Noël. Nous nous sommes dit « Pourquoi ne pas faire un sapin différent ? »

Dès 2014, six établissements du canton s'impliquent dans « A chacun son sapin ». L'arbre doit être fabriqué avec des matériaux de récupération (bois, plastique, pneus, etc.) et ne doit pas mesurer plus de deux mètres. Les bénéficiaires doivent réaliser le plus gros du travail.

Vu la réussite de cette première exposition, en 2015, le S.A.J décide d'élargir ce concours à tous les établissements médico-sociaux, du département. Dix établissements y participent et les sapins sont exposés à l'extérieur, dans le village de Noël. « Plus de 400 personnes ont voté et nous avons reçu de nombreuses félicitations » se réjouit Céline Ravail-Brunet, aide-médico-psychologique du service.

Les visiteurs votent pour le sapin qu'ils préfèrent. L'équipe gagnante reçoit le Sapin d'or, une sculpture en bois. Celle-ci est remise en jeu chaque année.

L'opération se poursuivra cette année, du 17 au 22 décembre, toujours au village de Noël. Plus d'une quinzaine d'arbres devraient être exposés : autant d'occasions de poser un regard différent sur les personnes en situation de handicap.



Crèches de Noël

Du 7 au 31 décembre, Foyer communal
Exposition de crèches artisanales de tous pays. Organisée par le comité de Jume-lages Du mardi au dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé les lundis, le 25 décembre et le 1^{er} janvier.
Tout public ; entrée libre.



Bain du Nouvel An

Dimanche 1^{er} janvier

Ce premier grand rendez-vous de l'année est organisé par la Ville.

Encadré par les sauveteurs aquatiques, il réunit près de 300 participants. Pendant ce temps, une flottille de barques catalanes assure le spectacle sur l'eau.

L'événement s'achève par une collation offerte aux baigneurs (pour les accompagnants, petit déjeuner vendu au profit du Téléthon) et la remise par les membres de l'équipe municipale d'un diplôme attestant la véracité de l'exploit réalisé.

Rendez-vous pour une mise à l'eau programmée à 10 h 30 à l'aire des



Festivités, à côté du casino.

Attention, ce programme est susceptible de faire l'objet de modifications. Infos. 04 68 81 10 15 (office municipal d'animation)



Musicales : « Valses de Vienne »

Aux portes des fêtes de fin d'année, laissez-vous emporter par le rythme d'une des danses les plus séduisantes.

Trois couples de danseurs, 55 musiciens, plus d'un millier de spectateurs attendus sur les deux séances programmées à l'espace Jean-Carrère les 10 et 11 décembre : la Lyre Argelésienne vous invite à son spectacle « Les valses de Vienne », un des temps forts de la saison des Musicales.

Quatre valses interprétées par les danseurs de Didier Lafond rythmeront ce spectacle festif et inédit à Argelès-sur-Mer. Côté orchestre, les élèves de la Lyre Argelésienne - âgés de 8 à 80 ans ! - et une quinzaine de musiciens éclairés issus du conservatoire de Perpignan joueront quelques-uns des airs de valse les plus célèbres.

L'événement a nécessité pas moins d'une année de répétitions, au rythme d'une puis deux séances hebdomadaires. « Ces valses de Vienne représentent le temps fort de la Lyre argelésienne après la célébration des 40 années de l'établissement en 2015 » rappelle Eric Louis, son directeur. Par ailleurs, la collaboration entre l'école de musique et les danseurs de Didier Lafond est une première. L'occasion de rappeler que tous les talents existent à Argelès-sur-Mer !

Programme

La Marche de l'Empereur
La Marche perse
Du und du
La Marche russe
Le beau Danube Bleu

Extrait

Alpine Cowboy (avec la présence exceptionnelle de 4 cors des alpes)
Rozen
La Marche égyptienne
La Marche de Radesky

Durée : 1 heure et demie environ.
Le 10 décembre à 20 h 30 et le 11 décembre à 16 heures, espace Jean-Carrère.
Libre participation.

Infos. 06 12 57 26 26 / 06 47 66 47 25

Les rendez-vous

Galerie Marianne

Pari « FéeriquExpo, le cœur dans les étoiles » (collages)
Jusqu'au 17 décembre.
Mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 18 heures ; mercredi et samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.
Entrée libre.
Infos. 04 68 81 50 60



Jérôme Sorolla
Toiles techniques mixtes et sculptures
Du 3 au 28 janvier 2017.
Mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 18 heures ; mercredi et samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.
Entrée libre. Infos. 04 68 81 50 60



Les Valses de Vienne
l'harmonie de la Lyre Argelésienne
dirigée par Eric LOUIS,
danseurs de Didier LAFOND

8^e édition **MUSICALES**
2016/17

10 DEC. 20h30
11 DEC. 16h
Espace Jean Carrère

Argelès culture patrimoine
Libre participation

Galerie Marianne
21, 22 & 23 > Décembre

Christophe Imagénieur
Renaissance

Vente aux enchères silencieuses
d'une oeuvre au profit du Téléthon
pour l'association Les Argelésiens
et leur famille / Ville d'Argelès sur Mer

Argelès culture patrimoine
Libre participation

Art solidaire

C'est une première à Argelès-sur-Mer : la Ville organise dans le cadre du Téléthon la vente aux enchères silencieuse d'un tableau (technique mixte sur toile, format 50/70 cm) donné à cet effet par Christophe Imagénieur, un artiste local. Mise à prix : 150 euros (prix galerie : 650 euros).

Vente aux enchères...

Le principe est simple : au cours du Téléthon, le tableau sera exposé sur plusieurs sites d'animation. Les personnes désirant participer à cette vente aux enchères silencieuse pourront glisser dans une urne un bulletin indiquant la somme qu'ils souhaitent déboursier. Celle-ci sera reversée au Téléthon et dévoilée au terme du dépouillement réalisé le 23 décembre à 18 heures à la galerie Marianne, dans le cadre de l'exposition consacrée à Christophe Imagénieur. Un apéritif et une animation musicale clôtureront la soirée.

... et exposition

En effet, la galerie d'art argelésienne accueillera du 21 au 23 décembre une trentaine d'œuvres (tableaux et sculptures) de Christophe Imagénieur qui a déjà accroché dans le passé à Perpignan, Collioure, Castelnou ainsi que dans la région parisienne.

Ce professionnel de la communication visuelle est imprégné par le travail d'artistes issus de divers horizons et époques : Andy Warhol, David Bowie, Rembrandt et Toulouse-Lautrec. Bien que curieux de tous les moyens d'expression (peinture, sculpture, photographie numérique), il privilégie et maîtrise une technique mixte (carton - mots - enduits) qu'il décline sur divers formats.

« *La composition finale, réalisée dans l'idée d'une performance, s'inscrit dans une démarche impulsive et se décline au fur et à mesure de mon vécu, comme un journal intime* » conclut l'artiste.

A découvrir du 21 au 23 décembre à la Galerie Marianne de 9 heures à 12 h 30 et de 14h à 19 heures. Entrée libre.



8^e édition **MUSICALES**
2016/17
"INVITATION AU VOYAGE"

AIDA DE VERDI
Orchestre et Chœurs de l'Opéra national de Paris
Enregistré à l'Opéra Bastille

OPERA PARIS

26 JANV. 19h
Cinéma Jaurès

Argelès culture patrimoine
Libre participation

Jeudi 26 janvier 2017
A 19 heures au cinéma Jaurès
Ciné-opéra enregistré à l'Opéra bastille
« Aida » de Verdi.

Tarif : 17 euros ; 15 euros pour les moins de 18 ans.
Infos. 04 68 08 22 16
du lundi au vendredi
de 9 heures à 13 heures
ou 04 68 81 15 37 (cinéma Jaurès)

Mémorial du camp d'Argelès-sur-Mer

« Du sport rouge au sport populaire »
Exposition sur les jeux qui devaient s'écrouler à Barcelone en juillet 1936. Jusqu'au 11 février 2017.
Du mardi au samedi de 14 heures à 18 heures.
Entrée libre. Infos. 04 68 95 85 03



Médiathèque Jean-Ferrat

Conférence en catalan le 10 décembre.

Rendez-vous à 17 heures pour une conférence de Maite Barcons Reniu sur le patrimoine catalan... en catalan : « La Medicina tradicional i popular a la Catalunya del Nord ».
Tout public. Entrée libre.



Devoir d'Histoire et de Mémoire

Ils étaient cultivateurs, viticulteurs, employés, commerçants... Ils vivaient à Argelès-sur-Mer. Un jour, pris en otage par un des conflits qui ont rythmé le XX^e siècle, ils ont été mobilisés. Et ne sont jamais revenus dans leur village. Extirper ces victimes du gouffre de l'oubli est un devoir auquel s'attache la Ville. Monuments, stèles mais également initiatives régulières l'attestent.

Monument aux Morts

Réalisé par le sculpteur Eugène Sudre, il a été inauguré le 2 novembre 1923. Il porte les noms des 122 « Morts pour la France » en 1914-1918 et des 22 Argelésiens « Morts pour la France » en 1939-1945. Le carré militaire l'entourant est composé de 23 tombes.



Stèle des Aviateurs

Le 6 juin 1957, un avion transportant des militaires de l'Escadrille de liaisons aériennes 56 basée dans le Vaucluse et de la 11^e demi-brigade parachutistes de choc, s'écrase dans les Albères, près de la chapelle Saint-Laurent du Mont. Six occupants de l'appareil périssent. Le 6 juin 1974, une stèle est érigée sur le site

de l'accident. Depuis, les responsables des associations patriotiques organisent chaque année, en automne, une cérémonie du souvenir.

Chemins de la Liberté

Deux stèles (une au rond-point des Evadés de France et l'autre près de Valmy) rendent hommage à ceux qui, au péril de leur vie, passèrent clandestinement en Espagne via Argelès-sur-Mer et les Albères durant la seconde Guerre mondiale. Beaucoup d'« évadés de France » (dont 17 Argelésiens) rejoignirent les forces françaises libres basées en Afrique du Nord.



Monument devant l'Hôtel de Ville

Il a été érigé en hommage à Joseph Noguès et Marc Codognet, pompiers décédés dans l'exercice de leurs fonctions.

Exposition sur « Les Argelésiens et la Grande Guerre »

En 2014, une exposition élaborée par les services municipaux et consacrée aux "Argelésiens et la grande Guerre" était présentée au public à la médiathèque Jean-Ferrat puis à la Casa de l'Albera. Elle était com-

posée d'une quinzaine de panneaux mariant textes originaux et illustrations d'époque, d'objets divers prêtés par des Argelésiens (armes, correspondances, etc.). Cette exposition va faire prochainement l'objet d'un ouvrage qui sera mis en vente à l'office municipal de tourisme.





Six associations patriotiques entretiennent la flamme de la mémoire à Argelès-sur-Mer

ACPG - CATM (Président : Yves CHAILLARD)
Anciens combattants et prisonniers de guerre C.A.T.M.
d'Argelès-sur-Mer - Infos. 04 68 37 99 52

ANAFACEM (Président : Marcel CODOGNET)
Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie - Infos. 04 68 56 40 70

Médaillés militaires (Président : Humbert DE CANDIDO)
Infos. 04 68 81 68 33

Section fédérale André Maginot des Pyrénées-Orientales
(Président : Raymond MALLOL)
Devoir de mémoire, participation aux cérémonies locales et départementales, aide sociale aux anciens combattants adhérents.
Infos. 04 68 87 06 39

Souvenir français (Président : Raymond MALLOL)
Participation aux cérémonies locales et départementales, fleurissement et entretien des tombes, transmission et devoir de mémoire.
Infos. 04 68 87 06 39

UNC - Union nationale des combattants
(Présidente : Marie-Rose DUBOIS)
Infos. 04 68 22 38 97

L'Harmonie municipale

Depuis sa création en 2008, l'Harmonie municipale défile 3 fois par an (8 mai, 14 juillet et 11 novembre). Une vingtaine de musiciens de tous âges participent ainsi régulièrement au devoir de mémoire prôné par la Ville.



En 1939, Argelès-sur-Mer a accueilli 200 000 Républicains espagnols fuyant le fascisme. De nombreux sites disséminés sur le territoire communal rappellent cette sombre page d'histoire. Ils forment un circuit de la Mémoire.

Le monolithe (plage nord)



Inauguré en 1999 par Jean Carrère, alors maire d'Argelès-sur-Mer, ce monument marque l'emplacement de l'entrée du camp. Il honore la mémoire des Républicains espagnols internés dans le camp à partir de février 1939.

La plaque nord (plage nord)

Elle matérialise la limite de l'ancien camp.



Le cimetière des Espagnols (Avenue de la Retirada)

Les noms gravés sur la stèle sont ceux des personnes décédées dans le camp au cours de leur internement. Un Arbre aux enfants est dédié aux 70 jeunes de moins de 10 ans décédés dans le camp.



Le Mémorial du camp d'Argelès-sur-Mer (Valmy)

Depuis une quinzaine d'années, un véritable travail de mémoire est initié à Argelès-sur-Mer : création de l'association Fils et filles de républicains espagnols et enfants de l'exode (FFREEE) ; ouverture du Centre d'interprétation et de documentation sur l'exil et la Retirada (CIDER) ; mise en place de monuments commémoratifs, etc. L'ouverture par la municipalité du Mémorial du camp d'Argelès-sur-Mer en février 2014 est le point d'orgue de cette démarche.

Janvier

Beffroi campanaire : la restauration débute

Victime de l'altération du temps, le « beffroi campanaire » de l'église Notre-Dame-del-Prat fait l'objet d'importantes réparations. La toiture de la tour et le soubassement de l'église sont également restaurés. L'ensemble sera inauguré le 27 mars par Antoine Parra, nouveau maire de la ville.



Février

PSIG : fin des travaux imminente

Les 19 membres du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie ainsi que leur famille intègrent le mois suivant la nouvelle caserne située sur l'ancienne route de Collioure. Inauguration le 3 juin. Pour rappel, ce peloton a vocation à intervenir sur les cantons du Haut Vallespir, du Vallespir-Albères et de la Côte Vermeille.

Mars

Antoine Parra nouveau maire

Suite au conseil municipal du 26 mars et au vote des conseillers municipaux, Antoine Parra est élu maire d'Argelès-sur-Mer (23 voix pour, 6 bulletins blancs). Il succède à Pierre Aylagas qui occupait cette fonction depuis 2001.



Avril

Jordi Barre honoré

Le chanteur est né en 1920 à Argelès-sur-Mer et décédé en 2011. Le conseil municipal lui a rendu un nouvel hommage en donnant son nom à l'artère menant au Racou (portion comprise entre le rond-point du Valmarie et le rond-point menant au port). Inauguration le 23 avril.

Mai

Top départ pour la surveillance des plages

Bien avant la plupart des autres stations balnéaires de l'Hexagone, Argelès-sur-Mer lance la surveillance de ses plages. Plus d'une trentaine de sauveteurs recrutés par la Ville veilleront jusqu'en octobre sur les dizaines de milliers d'usagers qui, au moment de la saison haute fréquentent quotidiennement le littoral.



Juin

Argelès-sur-Mer la sportive

Tous les deux ans, la Ville d'Argelès-sur-Mer organise les Trophées des sports. Cet événement traditionnel permet de récompenser les athlètes, les dirigeants, les entraîneurs qui se sont distingués par leur résultat ou leur engagement. Le 15 juin, près de 200 d'entre eux sont réunis à l'espace Jean-Carrère. Pour rappel, une soixantaine d'associations argelésiennes rassemble plus de 5000 adhérents. Une trentaine de sites sportifs municipaux accueille sur l'ensemble du territoire communal les scolaires, les associations et le grand public.

Juillet

Dix bougies pour les Déferlantes

Affiche digne de celles des plus grands festivals de l'Hexagone, 50 000 spectateurs pour les quatre soirées programmées, un cadre (parc municipal de Valmy) toujours idyllique : l'événement incontournable du début d'été (du 8 au 11 juillet cette année) n'a pas pris une ride !



Août

Point d'orgue des festivités estivales, le **concert du 15 août** attire, comme, à son habitude, une foule dense au centre plage. A l'affiche : Philippe Lavil et le Grand Orchestre du Splendid.

Septembre

Le projet centre-ville est lancé

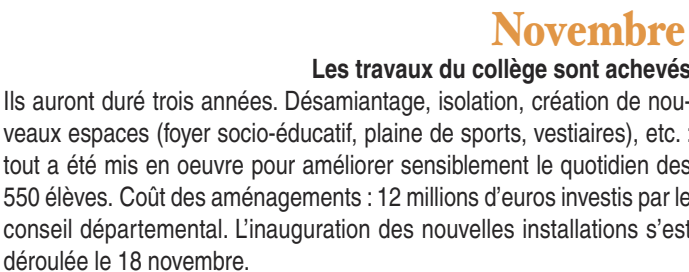
Il est présenté aux Argelésiens le 16 septembre, au cours d'une réunion publique. Les travaux d'aménagement programmés jusqu'en mai 2019 permettront une redynamisation et un embellissement du centre ville (cf. la page 10, rubrique « Travaux »).



Octobre

La Ville écoute les Argelésiens

Après les réunions des secteurs plage en juin, place à celles du village. Nouveauté : 5 rencontres au lieu des 4 traditionnelles sont programmées, un redécoupage plus précis des secteurs ayant été initié pour répondre plus précisément aux attentes des Argelésiens.



Novembre

Les travaux du collège sont achevés

Ils auront duré trois années. Désamiantage, isolation, création de nouveaux espaces (foyer socio-éducatif, plaine de sports, vestiaires), etc. : tout a été mis en oeuvre pour améliorer sensiblement le quotidien des 550 élèves. Coût des aménagements : 12 millions d'euros investis par le conseil départemental. L'inauguration des nouvelles installations s'est déroulée le 18 novembre.



Décembre

Argèlès-sur-Mer la Solidaire

Grand repas avec tombola, raffle, bal, ... : une vingtaine de manifestations sont organisées dans le cadre du Téléthon. Une nouvelle fois, Argelésiens et associations font preuve d'une mobilisation exemplaire.



Village
d'animation
de **Noël**

du 17 au 23 décembre



Animations Gratuites

Spécial Enfants

Samedi 17 décembre

Grande Parade illuminée avec le traîneau géant du Père Noël, ses lutins et fidèles serviteurs à 18h (Avenue de la Libération)

Dimanche 18 décembre

Grand spectacle de Noël
« Le voyage magique de Rayponce »
par la Cie. Les Oiseaux de nuit.
Espace Jean-Carrère à 16h

Mercredi 21 décembre

Descente du Père Noël du clocher, pluie de bonbons, Xicolatada à partir de 16h
Parade de Noël à 17h
Avenue de la Libération

Village de Noël

Espace Liberté

Samedi 17 de 10h-12h / 14h- 21h
du Dimanche 18 au Jeudi 22 de 14h- 21h
Le plein d'activités rien que pour les enfants !!!

Crèches de Noël

du 7 au 31 décembre

Foyer communal

Rifles de Noël

les 22, 23, 25, 28, 30 décembre

Espace Jean Carrère



Office municipal d'animation - Tél. 04 68 81 10 15

argelès
sur-mer
la naturelle